Règlement Intérieur (et aussi extérieur)

De l'occupation du ponton:

- 1) L'occupation du ponton est réservée aux 4 acteurs suivants:
 - * André et Simone,
 - * Jean-Michel, Marie-France et leurs enfants,
 - * Béatrice, Laury et leurs enfants,
 - * Martine, Rémy et leurs enfants.
- 2) Chacun des 4 acteurs peut avoir des invités, à titre gracieux.
- 3) Il n'y a pas de priorité entre les 4 acteurs, hormis celle de la primo réservation d'un créneau horaire sur le calendrier du site «www.pontonpdbcarrelet31.fr»
- 4) Il n'y a pas d'ordre de réservation entre les 4 acteurs.
- 5) Pour réserver un week-end complet, samedi et dimanche, il est demandé de s'assurer qu'aucun autre acteur ne soit intéressé par un jour de ce week-end. Si tel est le cas, il conviendra de partager le week-end.
- 6) Si l'on désire réserver deux jours identiques consécutifs (exemple: samedi 1er suivi de samedi 8), il est nécessaire de s'assurer qu'aucun autre acteur ne désire le second jour (le samedi 8 dans l'exemple).

De la sécurité du ponton:

- 1) Fumer (du tabac ou tout autre substance) est possible seulement sur la plate forme et sur la passerelle.
- 2) Une attention particulière doit être portée à l'usage du réchaud à gaz, et notamment à son extinction après tout usage, comprenant la fermeture de la bouteille.
- 3) Désolé pour les adeptes du barbecue, mais çà, pas même sur la passerelle.
- 4) Chacun doit connaître l'emplacement et le fonctionnement de l'extincteur.
- 5) Une trousse de premiers soins est disponible. Après usage, merci d'en effectuer le réassort.
- 6) L'entretien de la balustrade est essentiel pour la sécurité. Chacun doit s'en sentir responsable.
- 7) Il est préférable d'avoir un téléphone portable chargé et en état de fonctionnement.
- 8) Ne pas descendre ou remonter de la plage par la falaise.
- Il existe un escalier à quelques dizaines de mètres en direction de la cale de Piedmont.
- 9) L'entretien de la balustrade et des planchers est la responsabilité de tous. Voir le 4) du paragraphe suivant.

De la vie sur le ponton:

- 1) La propreté est une règle de base aussi au Ponton
- 2) Les débordements consécutifs à l'absorption d'alcool doivent passer par-dessus la balustrade.
- 3) Il est préférable de limiter le nombre de personnes présentes en même temps sur le ponton à une douzaine.
- 4) Toute dégradation, ou usure, ne concernant pas l'entretien classique, doit être signalé au chef technique (Jean-Michel) qui décidera des remèdes à appliquer.

Quelques recommandations:

- 1) Veillez à ne pas laisser de valeur sur place.
- 2) Si l'on va seul au ponton, il est prudent d'en avertir une autre personne.